

## édito



**Cette 2<sup>e</sup> édition du Lançon-Info ponctue les cent premiers jours de la nouvelle équipe municipale.**

Votre nouvelle municipalité trouve peu à peu ses marques ; elle prépare l'arrivée du futur Directeur Général des Services, qui prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> août prochain, pour succéder à Mme Prinssat l'actuelle DGS, qui prend sa retraite. À cette occasion, une réorganisation des services municipaux va être entreprise avec, comme principaux objectifs, l'optimisation du fonctionne-

ment et la qualité du service rendu à la population. Simultanément, nous allons réfléchir avec les communes voisines à la mise en place d'un système pour mutualiser nos investissements et certains domaines de notre fonctionnement (véhicules, engins, équipements...)

La réalité budgétaire nous oblige à revoir nos modes d'organisation. Le désengagement massif de l'Etat auprès des collectivités locales et territoriales nous y contraint. À ce rythme-là, Lançon, mais également toutes les communes de France, ne seront plus en mesure d'assurer les services à la population qui leur incombent. Les investissements en matière d'équipements en seront fortement amoindris. Des arbitrages douloureux devront être faits. **C'est pourquoi, il est de notre devoir d'anticiper ces mutations.**

En attendant ces mutualisations extra-communales, le fonctionnement de la commune et le comportement de ses habitants vont devoir rompre avec de vieilles habitudes, devenues inadéquates. Nous allons être amenés à fonctionner en communauté, à nous prendre en charge. La mise en place de la réforme des rythmes scolaires doit être l'occasion de mettre en pratique ce concept. Une association va prochainement voir le jour afin de mener un programme d'actions locales grâce à l'investissement de bénévoles. J'attends de vous, Lançonaises, Lançonais, votre adhésion et votre participation.

Le 19 juin dernier, s'est tenue la première réunion publique de notre mandat. Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, nous avons rendu compte de la situation de notre commune. Le public très nombreux a pu prendre connaissance de l'état d'avancement d'un grand nombre de

dossiers (cave coopérative, collège, RD 113...) Une nouvelle réunion se tiendra en fin d'année.

Ce printemps et ce début d'été ont été animés par de nombreuses et belles manifestations avec un point d'orgue, la fête de la musique qui fut un remarquable succès populaire. Nous allons à nouveau avoir l'occasion, tout au long de cet été, de nous retrouver en toute convivialité, dans le cadre de la programmation de nombreux événements culturels et populaires. Je voudrais aussi revenir sur le baptême de la brigade de gendarmerie de Lançon, nouvellement appelée du nom de l'Adjudante Alicia Champlon. Cette jeune femme a exercé son métier de gendarme pendant 9 ans à Lançon. Tous les Lançonais connaissent son sourire et son courage ; elle fut lâchement abattue, ainsi que sa camarade La Maréchale des logis-chef Audrey Bertaud, lors d'une mission dans le Var. Une plaque rappellera pour toujours aux Lançonais son sacrifice au service des citoyens, au service de la France.

Après une telle évocation, il est difficile de conclure cet édito. Mais la période estivale est là ! Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un bon été, de bonnes vacances pour celles et ceux qui en prendront.

Michel MILLE,  
Maire de Lançon



## Sommaire

- Édito p 1
- A la Une
- Vie Municipale p 2
- Vie économique & sociale
- Libre expression
- Vie locale p 3
- État-civil p 4



## Agenda

### ESTIVADES DES ROQUILLES

Du 1<sup>er</sup> au 12 juillet  
tous les soirs à 21h30  
Théâtre des Roquilles

### FESTIVAL DE MUSIQUE A LA FERME

Du 16 au 26 juillet 21h  
(chèvrerie Honoré),  
11h et 15h (médiathèque)

### FÊTE NATIONALE

Dimanche 13 juillet  
Finale de la COUPE du MONDE, Feu d'Artifice & Bal

### FETE VOTIVE SAINT-SYMPHORIEN

Du 22 au 25 août



## bénévoles rythmes scolaires

Sur les 7 premiers jours d'inscription, plus de 70% des élèves d'élémentaires ont été inscrits à l'aide aux devoirs (99 sur 140). En maternelle, plus de 80% sont inscrits en activités ludiques avec les ASEM.

L'application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014 est l'occasion pour la commune de mettre en avant et favoriser les liens intergénérationnels à travers l'implication des seniors dans la vie locale. Forts de leurs expériences, ils peuvent beaucoup apporter aux nouvelles générations.

Le savoir-être de nos seniors, comprenez cette capacité d'écoute, de patience et d'envie de transmettre, le dynamisme et la disponibilité sont autant de qualités que nous souhaitons mettre à la disposition des enfants.

Le désengagement de l'état envers les collectivités auquel s'ajoute la situation financière difficile de notre commune ainsi que notre volonté de ne pas engendrer de coûts supplémentaires pour les familles (TAP

et transport des élèves le mercredi gratuits) sont autant de raisons qui justifient l'appel aux bénévoles. En effet, le partage de leur savoir ou encore leur présence active dans la vie de la commune sont des actes sociaux, économiques et solidaires.

Beaucoup de jeunes retraités sortent du monde du travail avec devant eux de bien belles et longues années pendant lesquelles beaucoup, désireux de s'impliquer dans des activités socialement utiles, se tournent vers le monde associatif.

Comment les aspirations des uns pourraient-elles coïncider avec les besoins des autres ?

> Disponibles, avec un niveau d'éducation élevé, des compétences professionnelles et une expérience humaine importante, les jeunes seniors constituent un réel gage de qualité en raison de leur disponibilité, de la fiabilité de leur engagement et également de leur expérience.

> Ils sont la richesse humaine dont nous avons besoin pour répondre à une demande sociale.

Le passage à la retraite pose aux jeunes retraités de nombreuses questions, il ouvre des perspectives mais engendre autant d'inquiétudes. Il pose la question du sens à donner à cette période de la vie. > Pour bon nombre de retraités, l'engagement dans des activités au service du collectif, au travers d'une participation à la vie associative, constitue depuis de nombreuses années déjà la réponse qu'ils trouvent à ce besoin de sens.

Missions du bénévole :

- Accompagnement du personnel municipal dans la prise en charge des enfants :
- Activités ludiques pour les maternelles, aide aux devoirs pour les élémentaires.
- Les temps d'activités étant répartis sur 4 jours, lundi/mardi/jeudi/vendredi entre 15h45 et 16h30, le bénévole à le choix de s'engager 1, 2, 3 ou 4 fois par semaine ; aucune présence demandée pendant les vacances scolaires.

- Leurs interventions seront totalement encadrées et règlementées, une association est en cours de création.

Conclusion :

- Qu'y a-t-il de plus noble, de plus fort, que le regard chargé de patience et d'encouragements de celui qui a durant maintes années pratiqué un métier, un art, une passion ?
- Donnons à nos seniors la possibilité de participer au renouveau de la vie du village, de partager, d'échanger avec nos enfants.

L'appel est donc lancé à toutes celles et ceux, désireux de s'impliquer et de créer ensemble, des instants précieux et une convivialité unique en son genre donnant naissance à des liens nouveaux au sein de notre commune, où chacun se sentira reconnu, écouté et valorisé au-delà des générations.

## carte nationale d'identité

VALIDITÉ 15ANS

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 ans à 15 ans, pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de 5 ans concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées depuis le 1er janvier 2014 à des personnes majeures ;

- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention ! cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures ; elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie ! Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

# 10+5 ans

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

## débroussaillage un devoir, une obligation

Le débroussaillage est une action prioritaire de prévention des incendies ; il incombe à celui qui crée le risque : le propriétaire (ou son ayant droit) ou le locataire non saisonnier d'un terrain bâti ou à bâtir.

- sur les zones situées à moins de 200 m de terrains en nature de bois, forêt, lande, maquis, garrigue, plantation ou reboisement

- sur un périmètre de 50 m autour de chaque construction, et sur une largeur de 10 m de part et d'autre des chemins y donnant accès

- en zone urbaine, sur la totalité du terrain, même en l'absence de toute construction, sans oublier le périmètre de 50 m si le terrain empiète sur une zone non urbaine

- l'élagage comprend la coupe des branches situées à moins de 2 m du sol, à moins de 3 m de la toiture et

à moins de 5 m d'une autre branche d'arbre - le débroussaillage comprend la diminution de la densité des arbres ainsi que l'abattage des arbres dominés

- il inclut la destruction et l'enlèvement des bois morts, des broussailles et des déchets de coupe

- élimination des déchets : par broyage ; par dépôt à la déchetterie (des Milanis, RD 113)

Attention ! pas de brûlage des déchets verts (voir Lançon-Info n° 182 de janvier 2013).

+ d'infos : [www.region-paca.fr](http://www.region-paca.fr) ; Agglopolo Pce 04 90 44 77 90 ; Mairie Service DST 04 90 42 98 10

Code Forestier modifié de juillet 2012 :

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

[www.ofme.org/debroussaillage](http://www.ofme.org/debroussaillage)



## horaires d'été

**MAIRIE** : Permanences du samedi matin maintenues > 9h à 12h

**LA POSTE** : pas d'horaires d'été. La Poste reste ouverte au public de 8h45 à 12h et de 14h à 17h ; le vendredi ouverture à 9h30 ; le samedi matin de 8h45 à 12h (levée du courrier à 16h en semaine, à 10h le samedi)

**Médiathèque** : période du 1er juillet au 31 août ; mardi 15h/18h30 ; mercredi 9h/12h et 14h/18h30 ; vendredi 15h/18h30 ; samedi 9h/13h

**OFFICE DE TOURISME** : ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h, du lundi après-midi au vendredi soir ; le samedi matin des semaines impaires de 9h à 12h ; le lundi matin des semaines paires de 9h à 12h

**PISCINE** : tous les jours sauf le mardi, de 11h à 19h ; du samedi 5 juillet au dimanche 31 août inclus

**FOYER ESCAPADE** : fermeture estivale le jeudi soir 31 juillet ; réouverture le jeudi 4 septembre à 14h (goûter) ; premier repas le mardi 9 septembre

**M.A.C LES PINSONS** : fermé du vendredi soir 1er août au 26 août inclus ; reprise le 27 août à 7h30

**M.A.C LES ZÉBULONS** : fermé du vendredi soir 25 juillet au 19 août inclus ; reprise le 20 août à 8h

## zoom sur les archives communales

Depuis août 2013, le Service des Archives a emménagé dans de nouveaux locaux situés rue Lafayette, entre le MAC « Les Zébulons » et la Police Municipale. L'inauguration a eu lieu le vendredi 18 octobre 2013, le local se dénomme « Fernand Farnarier », médecin officier de guerre, passionné d'histoire, ayant décrit à travers ses mémoires celles de la commune.

Les locaux : capacités de stockage : 790 ml (2 parties de 360 ml et 430 ml)

**Accueil du public : le Service Municipal des Archives sera ouvert au public à partir du 1er septembre 2014, les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h**

Inscriptions du public : les Archives municipales sont accessibles gratuitement à toute personne préalablement inscrite auprès de l'agent municipal responsable de ce service. **L'inscription est obligatoire** et gratuite.

Fonds disponible : au sein des Archives municipales, divers documents peuvent aider à des recherches historiques ou plus récentes.



En effet, on peut notamment y trouver :

- les registres des délibérations municipales de 1831 à 1976 ;

- les registres des arrêtés municipaux de 1848 à 1979 ;

- les registres des matrices cadastrales de 1870 à 1985 ;

- les plans du cadastre napoléonien ;

- les documents d'archives, plus récents, des divers services municipaux.

Pour des recherches plus anciennes, une partie du fonds communal de Lançon a été déposée aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône (documents de 1331 à 1894 - cote : 124 E 1-55).

Communication des documents : Les demandes de communication de documents se font auprès de l'agent municipal responsable

du service. Ces documents ne peuvent en aucun cas sortir du service des archives. La communication des documents originaux fragiles et en mauvais état peut être refusée.

Adresses Internet utiles : [www.archivesdefrance.culture.gouv.fr](http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr) ; [www.archives13.fr](http://www.archives13.fr)

# Vie économique et sociale

## bureau de l'emploi «petit déj' entreprises»

Pour répondre au mieux aux besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi lançonnois, la Commune de Lançon-Provence a décidé de proposer une première rencontre aux entreprises du territoire.

Elle a eu lieu jeudi 12 juin à 8h en salle du Conseil Municipal.

Pour cela, le Bureau de l'Emploi du CCAS a sollicité un de ses partenaires privilégiés, le Pôle Emploi de Salon, afin d'organiser un des ateliers proposés par cette structure, au bénéfice des entreprises : le « Petit Déj' Entreprises ».



L'Association du Parc d'Activités de Lançon a également contribué à cet événement, par la diffusion des invitations à l'ensemble des entreprises adhérentes. Sur près de 280 entreprises invitées, 25 ont pu être présentes. La mati-

née a débuté par le discours de M. le Maire, Président du CCAS, remerciant l'ensemble des participants (entreprises et partenaires) et insistant sur la volonté de la nouvelle municipalité de développer le tissu économique de la commune et d'œuvrer en faveur de l'emploi.

L'objectif de cette rencontre était de présenter aux entreprises les différents services que proposent le Bureau de l'Emploi et le Pôle Emploi en terme d'aide au recrutement et de voir comment travailler en partenariat pour favoriser l'employabilité des lançonnois.

Les entreprises ont pu également faire remonter leurs besoins en recrutement et les difficultés qu'elles peuvent rencontrer.

## action de prévention



**Rappel : prévention canicule et fortes chaleurs**

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des agents du C.C.A.S. :

par tél. au 04.90.42.98.38  
par courrier à : C.C.A.S.,  
place André Wolff,  
13680 Lançon-Provence.

**Canicule Info Service** :  
n° 0800 06 66 66, gratuit  
de 8h à 20h  
du 1er juin au 31 août

## bac mention «très bien»

Les jeunes gens ayant obtenu leur baccalauréat avec mention « très bien » sont invités à se faire connaître à l'accueil de la mairie, avant le 9 juillet ; un pack surprise les attend et leur sera remis à l'occasion d'une cérémonie amicale, le 11 juillet à 18h30, en salle du Conseil Municipal, par M. le Maire et Mme Isabelle Sanna, Conseillère Municipale.



## conseil municipal

DU 26 JUIN

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie et sur le site [lancon-provence.fr](http://lancon-provence.fr), rubrique « compte-rendus » de l'onglet « commune »

## accès aux massifs

RAPPEL

Accès réglementé du 1er juin au 30 septembre  
0811 20 13 13 / 04 90 42 70 99  
appli. «myprovence balade»  
[www.visitprovence.com](http://www.visitprovence.com)  
[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)

## transports scolaires

INSCRIPTIONS

Un abonnement scolaire annuel gratuit avec des frais de dossier est destiné à tous les scolaires maternelle, primaire, collégien, lycéen et apprenti rémunéré et non rémunéré du territoire d'Agglopolo Provence.

Les frais de dossier augmentent en fonction de la période de rechargement :

- 10€/an pour toute inscription entre le 2 juin et le 31 juillet ;

- 30€/an pour toute inscription entre 1er et le 31 août ;

- 50€/an pour toute inscription entre le 1er septembre et la fin de l'année scolaire

Renseignements : service scolaire de la mairie ; [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr) ; [www.agglopolo-provence.fr](http://www.agglopolo-provence.fr)

## incivilités

RAPPEL

Les points de collecte des ordures ménagères ou de tri sélectif **ne sont pas des déchèrges** à ciel ouvert ! Tout dépôt sur le domaine public (matelas, gravats, meubles, électroménager ...) est puni d'une amende entre 150 et 1 500 € (art. R632-1 et R635-8 du Code de procédure pénale ; arrêté municipal A/10-09).

Service encombrants à domicile : Agglopolo Provence 0800 100 066

Déchetterie des Milanis : ouverte 7/7, de 8h à 12h et de 14h à 18h (sauf le lundi matin)

# 8ème Fête de l'Olivier, de la Vigne et du Terroir

**Le 18 mai, l'Office de Tourisme a organisé sa 8ème Fête de l'Olivier, de la Vigne et du Terroir.**

Cette journée fut une belle réussite. Sous un soleil radieux, le public a pu découvrir la quarantaine d'exposants venus de toute la Provence et profiter des animations. De nombreux exposants de Lançon étaient de la Fête avec, en plus des producteurs d'huile d'olive et de vin, le ferronnier d'art Denis Nayrac, Douce pousse et son safran, Créaticri qui proposait un atelier de bricolage pour enfants, des passionnés de cuisine (Mat'carons et Gourmicom)... Venus de l'extérieur, nous avons notamment de la vannerie, de la charcuterie de sanglier...et

pour la 1ère fois des horticulteurs. Il y en avait pour tous les goûts ! Après le discours de M. Mille, Maire de Lançon, le public a été convié à l'apéritif offert par l'Office de Tourisme.

Quant aux animations qui ont suivi, elles s'adressaient à toute la famille avec un déjeuner « Saveurs de notre terroir », une conférence sur le safran, une discussion sur l'olivier ainsi qu'une démonstration de taille et des activités pour les enfants avec notamment des tours en poney.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition pleine de surprises...



## nettoyage des collines

**L'appel au volontariat lancé auprès des Lançonnais a été entendu ;** samedi 24 mai, une cinquantaine de bénévoles sont venus ramasser des détritus de toutes sortes, abandonnés dans notre belle colline par des irresponsables. La municipalité tient à remercier toutes les personnes présentes ce jour-là : la dizaine d'écoliers ; les citoyens amoureux et respectueux de la nature ; les membres du CCFF (toujours présents) ; les chasseurs de l'ACCL ; les agents des services techniques pour l'aide logistique ; Mme Laure Collier d'Aggloprovenche pour le prêt d'une benne de 15 m³, débordante de la « récolte » de la matinée.

Encore MERCI à toutes et tous.



## musicales d'Aggloprovenche

### l'accent manouche de César Swing

**Il faisait bon flâner ce vendredi soir 6 juin, et s'asseoir sous les platanes de la place du Champ de Mars pour prendre le temps d'écouter le trio virtuose qui compose le groupe César Swing.**

Loïs Coeurdeuil, guitariste soliste et créateur du groupe, accompagné de Fabrice Hélias, contrebassiste, et de Sébastien Torregrosa, guitariste rythmique, ont ravi les mélomanes venus nombreux. Pendant 1h30, des airs revisités avec brio de Django Reinhardt, George Benson, Wes Montgomery, Les Gipsy Kings (pour ne citer que ceux-là !) ont résonné joyeusement dans le village, scandés par un public averti et gourmand. Les concerts des Musicales sont offerts par Aggloprovenche. Un rafraîchissement offert par la Municipalité a clôturé cette manifestation.



## commémoration

DU 22 AOÛT

**Vendredi 22 août prochain aura lieu la commémoration de la libération de Lançon par la 3ème Division d'Infanterie de l'Armée des Etats-Unis d'Amérique et de la 1ère Armée Française, à 10h30, avenue de la 1ère Armée Française.**



Le Capitaine Monika Stoy, Présidente de l'association dépositaire des traditions et de l'histoire de la 3ème Division d'Infanterie, sera présente accompagnée de son époux le Lieutenant Colonel Timothy Stoy. Des figurants seront présents, ainsi que des véhicules d'époque présentés par les Anciens Combattants de Saint-Martin-de-Crau. Si vous possédez des habits ou des objets de cette période de l'histoire, si vous souhaitez participer en tant que figurant, faites-vous connaître auprès de M. Jean-Baptiste Falzon, Président des Anciens Combattants (asso. ac.lancon@gmail.com ; 04 90 42 79 37) ou auprès de la Mairie (inter-associations@lancon-provence.fr ; 04 90 42 98 10 poste 19). Nous vous attendons nombreux !

## classec

STAGES MULTISPORTS

organisés en partenariat avec Bacem Dridi et Eric Berard, moniteurs diplômés.

**Les stages sont à destination des enfants de 6 à 12 ans, et se dérouleront du 7 au 11 juillet, du 15 au 18 juillet et du 21 au 25 juillet.**

Au programme de cet été : sports collectifs, arts martiaux, jeux de raquette, escalade et... piscine ! Renseignements à l'accueil du Classec

## médiathèque

ATELIERS D'ÉTÉ

Cet été, venez vous initier, tous les samedis des mois de juillet et août, de 9h00 à 12h00, aux **joies des travaux manuels avec Ursi Schmidt**, et réaliser des peintures rupestres et aborigènes, des masques africains, des tableaux végétaux, des mandalas, des carnets de voyage... Une activité différente à découvrir chaque samedi autour d'un petit-déjeuner. Adultes et enfants à partir de 10 ans. Renseignements et réservations au 04.90.42.98.30.

## 13 juillet

FINALE DE LA COUPE DU MONDE

FEU D'ARTIFICE & BAL

Retransmission de la finale sur **écran géant** Place du Champ de Mars à 21h00

**Feu d'artifice** tiré depuis le terrain de loisirs Saint-Anne à 23h30 (si pas de prolongation)

A partir de minuit : **Animation DJ avec Show Laser** sur la Place du Champ de Mars

Buvette / Restauration sur place Animations enfants (trampoline, pêche aux canards, manège, tir à la carabine,...)

(événement annulé en cas de mauvais temps)

## cinéma

EN PLEIN AIR

**Le 19 juillet «Marius»**  
Film de Daniel Auteuil  
Tout public  
Participation 2€ (chaise comprise)

**Le 26 juillet «Fanny»**  
Film de Daniel  
Tout public  
Participation 2€ (chaise comprise)

Les séances auront lieu sur la Place du Champ de Mars ou à l'auditorium en cas de mauvais temps

## festival

DE MUSIQUE DE CHAMBRE

- **concerts à la Chèvrerie Honnoré**, à 21h : les mercredi 16, vendredi 18, dimanche 20, mardi 22, jeudi 24, samedi 26 juillet  
- **concerts à la Médiathèque**, à 11h : les jeudi 27 et samedi 19 juillet : éveil musical pour enfants et grands  
- **répétitions publiques à la Médiathèque**, de 15h à 17h : vendredi 18, mardi 22, mercredi 23, vendredi 25 juillet  
Tarifs : plein 15€ ; réduit 10€, pass 6 concerts 70€, médiathèque 3€ Renseignements et réservations :

## le best-ouf

DES CHEVALIERS DU FIEL

Vendredi 25 juillet, à 21h30, au **domaine de Château-Virant**, spectacle des Chevaliers du Fiel. Portes ouvertes dès 20h. Tarif : 41€ Informations et réservations : au Domaine, 04 90 42 44 47 ou sur ticketnet.fr

## soirée contée

AU CŒUR DE L'ARBORETUM

**Contes et anecdotes autour des bergers du village**, présentés par « Pèle Mêle Ô Val », vendredi 4 juillet à 18h. Apéritif offert par l'association, suivi d'un pique-nique tiré du panier.

## baptême de la brigade «Alicia Champlon»

Sous la présidence du Préfet de police des Bouches-du-Rhône M. Jean-Paul Bonnetain, en présence du Général de corps d'armée commandant la région de gendarmerie PACA et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité sud M. Davild Galtier, et du Commandant de groupement de gendarmerie départementale le Colonel Laurent Phelip, une émouvante cérémonie s'est déroulée jeudi 19 juin à 11h à la brigade de Lançon.

**La caserne a été baptisée du nom de « Adjudante Alicia Champlon »**, à la demande du Général d'armée Denis Favier, Directeur général de la gendarmerie nationale. Alicia, engagée dans la gendarmerie en novembre 2002 à l'âge de 19 ans, a travaillé d'août 2003 à avril 2012 à la brigade de Lançon ; promue adjudante le 1er mai, elle rejoint la brigade de Pierrefeu du Var ; le 17 juin 2012, en service commandé, elle est victime, avec sa collègue

Audrey Bertaut, d'un tueur fou. La cérémonie a réuni la famille et les proches d'Alicia, les gendarmes de la brigade sous le commandement du Capitaine Jean-Marc Papy, en présence de M. le Député Jean-Pierre Maggi et de M. le Maire de Lançon.

**Une plaque portant son nom**, posée à l'extérieur sous un olivier, a été inaugurée, et son portrait accroché à l'intérieur de la caserne.



# fête de la saint-Jean

La fête de la St Jean organisée par La Bergerie s'est déroulée, comme à l'accoutumée, sur la place du Champ de Mars.

Le mistral de l'après-midi s'était un petit peu calmé pour permettre aux spectateurs de mieux apprécier les danses « en sabots » du groupe « los coamels », des danseurs venus de St Gervais-sur-Mare, un petit village qui se trouve au pied de la Montagne Noire. Un danseur de plus de 80 ans et mal voyant de surcroît, nous a donné une leçon de jeunesse et de rythme.



A leur tour « lou trelus » d'Istres, que nous connaissons bien à Lançon, ont dansé dans différents tableaux mettant à l'honneur les Olivades, en rappelant le savoir-faire et la façon de vivre de nos anciens. Une belle soirée, pour entrer dans l'été.



## En vacances

### ILS PARTENT AVEC NOUS

pour préparer des vacances heureuses avec votre animal de compagnie, pensez aux conseils de votre vétérinaire, de la S.P.A. la plus proche, ou appelez le 0810 150 160 (n° azur, de mai à août et du lundi au vendredi de 9h à 16h)

# fête de la musique ... première édition à succès

La Fête de la Musique, sous le slogan « Faites de la musique ! », a pour vocation d'encourager les musiciens amateurs à se produire bénévolement dans les rues et espaces publics.

Grâce à l'organisation de nombreux concerts gratuits, elle permet à un public large d'accéder à des musiques de toutes sortes et de toutes origines.

A Lançon, cette 1ère édition, réalisée par le Comité des Festivités « Les Mourguettes », en partenariat avec la Municipalité, a été une jolie réussite, fréquentée par un public grossissant au fil de la soirée, venu dans un esprit « bon enfant » écouter le



La Médiathèque a fait le plein



sonorités Pop/Rock avec Kan-B

groupe Kan-B et le DJ' Fafa Monteco, tout en profitant de boissons fraîches et de douceurs à déguster.

Peu avant, la chorale intervenue place Wolff a attiré les mélomanes dans le village ; et la Médiathèque a fait le plein avec le trio « La Marquise ».



80's avec DJ' Fafa Monteco



Une place pleine de vie

## Calendrier des manifestations

### ESTIVADES DES ROQUILLES

Du 1er au 12 juillet tous les soirs à 21h30

Organis. : Cie du Caramentran  
Lieu : Théâtre des Roquilles  
Rens. : Office de Tourisme  
04 90 45 71 32

### SOIREE CONTEE

Vendredi 04 juillet à 18h

Organis. : Pèle Mêle Ô Val  
Lieu : Arboretum de Sibourg

### PORTES OUVERTES DE L'ATELIER D'ART FERRONNIER DENIS NEYRAC

Samedi 05 juillet à 19h

Vernissage + dîner à partir de 21h (sur réservation)  
Rens. : 06 06 74 67 84  
Lieu : Z.A Sardenas

### COLLECTE DE SANG

Jeudi 10 juillet de 15h à 19h30

Organis. : Amicale pour le Don de Sang Bénévole  
Lieu : Auditorium M. Pagnol

### FÊTE NATIONALE

Dimanche 13 juillet à 21h

écran géant, retransmission finale Coupe du Monde, place Champ de Mars, 21h

Fête nationale, dès 23h30

feu d'artifice, terrain de loisirs

bal populaire à minuit place du Champ de Mars

Organis. : Mairie/Comité des Festivités

### FESTIVAL DE MUSIQUE A LA FERME

Du 16 au 26 juillet 21h (chèvrerie Honoré), 11h et 15h (médiathèque)

Organis. : Les Chèvres Musicales

### CINEMA EN PLEIN AIR, MARIUS

Samedi 19 juillet à 21h30

Organis. : Office de Tourisme  
Lieu : Place du Champ de Mars  
Tarif unique : 2€

### VIRANT EN SCENE

LES CHEVALIERS DU FIEL

Vendredi 25 juillet à 21h30

Accueil dès 20h00 au Domaine de Château-Virant  
Tarif unique : 41€  
Rés. : 04 90 42 44 47  
ticketnet.fr

### CINEMA EN PLEIN AIR, FANNY

Samedi 26 juillet à 21h30

Organis. : Office de Tourisme  
Lieu : Place du Champ de Mars  
Tarif unique : 2€

### COLLECTE DE SANG

Lundi 04 août de 15h à 19h30

Organis. : Amicale pour le Don de Sang Bénévole  
Lieu : Auditorium M. Pagnol

### COMMEMORATION DE LA LIBERATION DE LANÇON

Vendredi 22 août à 10h30

Organis. : Anciens Combattants  
Lieu : Av. 1ère Armée Française

### FETE VOTIVE ST-SYMPHORIEN

Du 22 au 25 août

Organis. : Comités des festivités «Les Mourguettes».  
Lieu : Place du Champ de Mars  
>Fête foraine, bal tous les soirs, animations, concours, buvette...

### Les nouveautés de la Saint-Symphorien 2014 :

- Les apéritives de la guinguette, tous les soirs à 19h

- Sortie pêche à Port-St-Louis : samedi 23/08, de 8h à 15h, limitée à 20 enfants + 5 adultes ; 15€/pers., transport offert, boissons fournies

> prévoit pique-nique ; annulation et remboursement en cas de mauvais temps. Réservations : contactmarie13@gmail.com

- Animation spéciale enfants jusqu'à 10 ans, samedi 23/08 en journée, avec jeux aquatiques

- Animation spéciale ados, de 10 à 17 ans, dimanche 24/08 à 17h : pool party avec DJ

- Show Brésilien, dimanche 24/08 à 14h avec la troupe Kaluma

### Les temps forts de la Saint-Symphorien 2014 :

- apéritif offert à la population, dimanche 24/08 à 11h

- grand aïoli, dimanche 24/08 à 13h (résas ; Office de Tourisme : 04 90 45 71 32)

- grande sardinade offerte aux Seniors, lundi 25/08 à 12h

- bal avec Eve Angeli, lundi 28/08 à 22h

### Les + de la Saint-Symphorien 2014 :

- Concours de boules au boulo-

drome municipal, du 22 au 26/08, tous les jours à 9h, 15h & 21h30 ; restauration sur place ; contact 06 66 69 38 77

-Journée ball-trap, samedi 23 août, de 10h à 22h, zone de la Coudoulette ; contact 06 18 04 48 07

### VISITES THEATRALISEES DU VILLAGE

Vendredi 05 et Samedi 06 septembre à 20h30

Organis. : Office de Tourisme  
Lieu : Départ devant la Mairie

### FÊTE DU CLASSE

Samedi 06 septembre de 14h à 18h

Après-midi portes ouvertes  
Rens. : 04 90 42 85 99

## État-civil

### NAISSANCES

Lorick André Hervé MALARD le 30 mars  
Ruben RODRIGUES le 10 avril  
Mailann Olivier WILLAME MOREL le 28 avril  
Mathis Jimmy AULIGINE le 2 mai  
Antoine BUFFA le 6 mai  
Mélissa Jany Madeleine BERTRAND le 21 mai  
Amaury Lucas Ludovic DURAND RICARD le 23 mai

### PARRAINAGES CIVILS

Lilly SICARD le 31 mai  
Mael DI MAIO-OLLIVIER le 31 mai  
Eddy BALLAND le 14 juin

### MARIAGES

Marie-Laurence ESTEVE et Olivier GERBAUD le 17 mai  
Raymonde THIERRY et Marie AGUSTI le 24 mai  
Mélanie SCIASCIA et Bernard DAVID le 24 mai  
Chloé EVAIN et Florin Alain CHELUS le 31 mai  
Géraldine CHERET et Didier LOMBARD le 31 mai  
Virginie ARADJ et Xavier VIOLA le 31 mai  
Céline VASSEUR et Nicolas DOUKHAL le 7 juin  
Camille CLERMONT et Nikodem KOSEDA le 14 juin

Alexandra DIAZ RICO et Brice BALLAND le 14 juin

Céline JUTTEN et Vincent BERNIER le 14 juin

Nathalie GRANIER et Patrice GUERRI le 14 juin

Cécile ROLLAND et Bruno VALETTE le 21 juin

Emilie TEISSIER et Cédric ISOARD le 21 juin

Audrey PETIAU et Jérémy ROUX le 21 juin

Flore DAUZAT et Denis BROUILLET le 21 juin

### DÉCÈS

Gérard JORDAN-VITTORIA le 7 mai

Norbert PEYRAVIN de GARAM le 12 mai

Paulette VIVIER épouse OBRIER le 13 mai

Roselyne Blanche Renée HENRY épouse NAJAC le 15 mai

Elvire SALVANAYAGAM épouse STEGNER le 16 mai

Dominique TRON le 16 mai

Josette LOMBARD épouse CHAUVET le 17 mai

Antoinette MARGARIA le 19 mai

Vital MOGUEN le 20 mai

Karine DOULIERY épouse LOMBARDO le 22 mai

Pierre CARRENO le 3 juin

Charlotte TEISSIER épouse BOCHOT le 4 juin

Giovanni TANCREDI le 8 juin

Renée BARRIER épouse BEZEAUD le 10 juin